



Précisions quant au rachat de credit et divorce

Par Visiteur

Bonjour, je me suis mariée depuis plus d'un an. mon mari sur notre compte joint a contracté plusieurs crédits différents et nous nous sommes trouvées bloquées plusieurs interdictions bancaires que j'ai réussies à enlever. j'ai dû faire appel à un rachat de crédits et sur les 30 organismes que j'ai contactés seul la caisse d'épargne a accepté à condition que l'on mette ce rachat de crédit sur le compte joint. étant pris à la gorge, je ne pouvais refuser. maintenant nous n'avons plus d'intimité et j'envisage de divorcer. seulement ce rachat de crédit est là et je suis en colère contre moi-même car il m'a piégé avec ces crédits. je voudrais me séparer du rachat de crédits que l'on a été obligé de prendre car maintenant je suis au chômage et pas d'enfants. d'ailleurs nous ne pouvons pas en avoir et c'est une bonne chose au fond car je vois mal l'enfant vivre dans ce chaos. bref existe-t-il une solution surtout que mon mari est prêt à faire tout ce qu'il faut pour que l'on puisse divorcer. j'ai omis de dire que nous avons ouvert un compte bancaire personnel à mon mari et que courant novembre-décembre, je pourrais clôturer ce compte joint. j'ai ouvert un autre compte dans une autre banque et mon mari accepte que ce rachat de crédit soit sur son compte perso.

Par Visiteur

Chère madame,

tre compte joint a contracté plusieurs crédits différents et nous nous sommes trouvées bloquées plusieurs interdictions bancaires que j'ai réussies à enlever. j'ai dû faire appel à un rachat de crédits et sur les 30 organismes que j'ai contactés seul la caisse d'épargne a accepté à condition que l'on mette ce rachat de crédit sur le compte joint. étant pris à la gorge, je ne pouvais refuser. maintenant nous n'avons plus d'intimité et j'envisage de divorcer. seulement ce rachat de crédit est là et je suis en colère contre moi-même car il m'a piégé avec ces crédits. je voudrais me séparer du rachat de crédits que l'on a été obligé de prendre car maintenant je suis au chômage et pas d'enfants. d'ailleurs nous ne pouvons pas en avoir et c'est une bonne chose au fond car je vois mal l'enfant vivre dans ce chaos. bref existe-t-il une solution surtout que mon mari est prêt à faire tout ce qu'il faut pour que l'on puisse divorcer. j'ai omis de dire que nous avons ouvert un compte bancaire personnel à mon mari et que courant novembre-décembre, je pourrais clôturer ce compte joint. j'ai ouvert un autre compte dans une autre banque et mon mari accepte que ce rachat de crédit soit sur son compte perso.

J'ai bien peur que la situation ne puisse pas être résolue.

En effet, le seul moyen pour vous de vous désengager de ce crédit serait d'obtenir l'accord de la banque pour vous désolidariser. Or, la banque n'a aucun intérêt à accepter sachant que votre mari ne présente pas de garanties de remboursement exceptionnelles.

Bien évidemment, si votre mari prend en charge l'intégralité du remboursement du crédit, et qu'il n'y a pas d'impayé, alors vous serez tranquille.

Mais au moindre impayé, la banque pourra se retourner contre vous.

Très cordialement.

Par Visiteur

J'ai contacté une banque qui m'a dit que mon mari pourrait avoir un rachat de crédit à hauteur de 22000 euros pour lui tout seul. si j'attendais à ce moment-là, pensez-vous que le rachat de crédit pour cette somme-là à lui tout seul pourrait être accordé à condition que je ne sois plus dans ce contrat.

Par Visiteur

Chère madame,

j'ai contacté une banque qui m'a dit que mon mari pourrait avoir un rachat de crédit à hauteur de 22000 euros pour lui tout seul. si j'attendais à ce moment là, pensez vous que le rachat de crédit pour cette somme là à lui tout seul pourrait être accordé à condition que je ne sois plus dans ce contrat.

Je comprends pas.

Si la banque accepte d'accorder un rachat de crédit à votre mari "tout seul" où le problème?

Très cordialement.

Par Visiteur

Jeudi prochain, j'ai rendez vous à la banque pour savoir comment faire pour le rachat de crédit de mon mari et ensuite je pourrais divorcer. donc en partie le problème est résolu.

Par Visiteur

Chère madame,

jeudi prochain, j'ai rendez vous à la banque pour savoir comment faire pour le rachat de crédit de mon mari et ensuite je pourrais divorcer. donc en partie le problème est résolu.

Pourquoi en partie?

Si la banque accepte, et vous expliquez qu'elle serait d'accord, alors vous êtes libérée de cette dette, non?

Très cordialement.